

Lundi 11 octobre 2010

El Watan

LES AUTORITÉS TIRENT À NOUVEAU LA SONNETTE D'ALARME

Plus de 200 000 consommateurs de drogue recensés en Algérie

Plus de 11 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant le seul premier trimestre 2010 par les services chargés de la lutte contre le trafic de drogue.

La consommation de drogue en Algérie commence à prendre des proportions inquiétantes. Le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Abdelmalek Sayeh, a saisi l'opportunité de la tenue hier à Alger d'un séminaire régional de deux jours sur l'application de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes pour tirer la sonnette d'alarme. Il a révélé que son institution a recensé plus de 200 000 consommateurs de cannabis à travers le pays.

LE MAROC, PREMIER POURVOYEUR

Dans la foulée, M. Sayeh a précisé que le cannabis est le stupéfiant le plus consommé dans le pays, notamment par la frange âgée entre 12 et 35 ans. Le constat fait par le directeur de l'ONLCDT est inquiétant dans la mesure où il corrobore l'idée que l'Algérie est devenue aujourd'hui un marché pour les trafiquants de drogue. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à rappeler que plus de 11 tonnes de ré-



Le cannabis est le stupéfiant le plus consommé dans le pays

sine de cannabis ont été saisies durant le seul premier trimestre 2010 par les services chargés de la lutte contre la drogue. Et l'essentiel de cette drogue provient du Maroc qui est considéré comme l'un des premiers producteurs de cannabis au monde. Sa culture est

d'ailleurs tolérée, voire encouragée par le makhzen. Les drogues dures telles que l'héroïne et l'opium proviennent, quant à elles, d'Amérique latine via le golfe de Guinée. S'agissant des personnes impliquées dans ces affaires, des sources révèlent

que les investigations menées par les services de lutte concernés ont abouti à l'interpellation de 2531 individus, soit 618 trafiquants et 1627 usagers de résine de cannabis et d'opium, 142 trafiquants et 123 usagers de substances psychotropes, 4 consommateurs de cocaïne, 5 usagers d'héroïne et 12 cultivateurs de cannabis et d'opium. Parmi ces personnes interpellées figurent 18 étrangers : 5 Maliens, 2 Nigériens, 1 Nigérien, 1 Marocain, 1 Tunisien, 1 Espagnol et 7 autres dont la nationalité n'est pas précisée, a-t-il ajouté. Le responsable de l'ONLCDT a indiqué par ailleurs qu'entre 16 000 et 22 000 personnes sont jugées annuellement pour des affaires liées à drogue. Au chapitre de la prise des toxicomanes, Abdelmalek Sayeh a expliqué que quelque 7000 consommateurs de drogue ont bénéficié d'un traitement au niveau des établissements hospitaliers en 2009. Il a souligné en outre que l'Etat a consacré une enveloppe financière «conséquente» pour lutter contre ce fléau, notamment par la réalisation de 68 centres médicaux pour le traitement et la prise en charge des

toxicomanes ainsi que de 185 cellules d'écoute et d'orientation. A mentionner que le séminaire régional sur l'application de la loi 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, initié par l'ONLCDT, s'inscrit dans un programme portant sur l'organisation de séminaires régionaux dans les quatre régions du pays (Ouest, Est, Centre et Sud). La rencontre vise, selon l'information rapportée par l'APS, à améliorer les connaissances des personnels chargés de l'application des lois, qui regroupe 250 participants venus de 11 wilayas, notamment Chlef, Béjaïa, Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Alger, Boumerdès et Tipasa. Elle a également pour objectif de permettre l'échange et le partage de connaissances en vue d'une homogénéité dans la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la loi par tous les intervenants concernés et de renforcer les relations de collaboration et de suivi entre toutes les parties impliquées dans l'application de la loi.